

Appel d'offres Recherche - Année 2024 MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2024

Dossier de candidature

Les dossiers doivent être adressés à :

sigolene.couchot-schiex@cyu.fr

Le présent appel cible l'aide aux financements d'organisation de manifestations scientifiques de type journées d'études, colloques à vocation nationale ou internationale, etc... Les séminaires scientifiques n'ont pas vocation à être financés par cette voie.

Intitulé du projet

Porteur du projet					
Nom :	Adresse électronique :				
Prénom :	Téléphone :				
Fonction :					
Établissement :					
Composante :					
•					
Laboratoire					
Nom :	Nom du/de la Directeur/trice :				
Caractéristiques de la manifestation Publics visés :					
Nombre de participants attendus :					
Manifestation nationale ou internationale ?					
Dates et lieux où se déroulera la manifestation :					
Existence d'un Comité organisateur? (Fournir la liste des membres du Comité organisateur)					
Existence d'un Comité scientifique ? (Fournir la liste des membres du Comité scientifique en précisant leur rattachement institutionnel)					
Calendrier prévisionnel (diffusion appel à communication, diffusion programme)					
Le colloque donnera lieu à la publication : - d'actes en revue (préciser la revue envisagée) : - d'actes en volume (préciser l'éditeur envisagé) : - autres :					
Préciser la date estimée de la publication :					















Adresse URL manifestation (si disponible):

Argumentaire scientifique du colloque					

Collaborations

Le projet implique-t-il d'autres unités et/ou collègues en lien avec l'INSPE ? Si oui, précisez lesquelles (nom de l'unité, établissement(s) de rattachement) :

Budget et calendrier prévisionnels simplifiés					
Dépenses		Recettes (préciser quels sont les cofinanceurs et si les cofinancements sont obtenus)			
Type de dépenses	Montant (en €)	Financeur	Montant (en €)		
Missions		AO INSPE Versailles (ce qui est demandé à l'INSPE)			
Communication		Cofinanceur 1			
Equipement		Cofinanceur 2			
Frais de bouche					
Publication (1) (2)					
Autres (à préciser)					
TOTAL		TOTAL			

NB: le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes.

Descriptif des actions à financer par l'INSPE avec leur calendrier prévisionnel (si possible, joindre les devis correspondants) et commentaires éventuels

² En cas d'octroi d'une aide à la publication par l'INSPE, il est attendu que le logo de l'INSPE assorti de la mention « publié avec le soutien de l'INSPE de Versailles » figure dans le volume. Un exemplaire justificatif devra être adressé à la direction de l'INSPE.













¹ L'aide à la publication ne peut être incluse qu'en cas de parution des actes la même année que la manifestation. En cas de publication sur l'année civile postérieure à celle de la manifestation, établir une demande à l'aide du formulaire de soutien à la publication des actes.